

# RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT DE PLAINTE

Date du dépôt de plainte 17/02/2023

Identité du plaignant

BLUM Jacques

Références de la procédure 02140/00247/2023

Unité du dépôt de plainte

GENDARMERIE NATIONALE

Compagnie de gendarmerie départementale  
de Foix  
BTA LAVELANET  
Tél. :

Affaire suivie par ( grade, prénom, nom )

Gendarme Quentin PERSON

Conservez précieusement cette lettre.  
Elle constitue la preuve de votre  
dépôt de plainte.  
Elle vous sera utile dans vos démarches  
auprès de votre employeur, de votre  
compagnie d'assurance...

## Objet de la plainte

**Natif 1086 : DEPOT OU ABANDON D'ORDURES, DE DECHETS, DE MATERIAUX OU  
D'OBJET HORS DES EMPLACEMENTS AUTORISES - Période du 13/02/2023 à 15:48 au  
17/02/2023 à 15:00 - TERRAIN VAGUE - TRIE SUR BAISE 65220 (France) (Insee:65452)**

Madame, Monsieur,

Vous venez de déposer une plainte pour le(s) fait(s) cité(s) ci-dessus. Cette plainte, après enquête par l'unité compétente, va être transmise à M. le procureur de la République près le tribunal judiciaire de **FOIX 09000** qui décidera de la suite à lui donner et vous en tiendra informé(e).

Pour vous permettre connaître vos droits et de mieux comprendre ce qui va se passer, les informations utiles vous sont communiquées dans la partie « **Information sur la procédure et sur vos droits** » de cet imprimé.

Vous pouvez aussi obtenir toutes les informations et toute l'aide nécessaire à l'exercice de vos droits en vous adressant à :

### Aide et assistance aux victimes

ASJOA

14 Boulevard du Sud

FOIX 09000

Tél : 05.34.14.00.52

Permanence :

Ou à la permanence gratuite des avocats

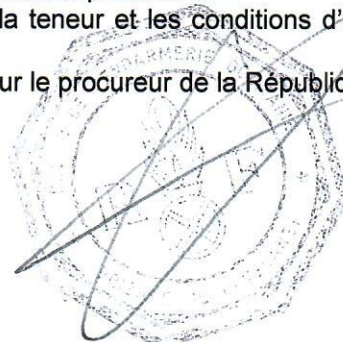
Tél. :

Permanence :

L'enquête effectuée sur l'infraction dont vous avez été victime sera transmise au procureur de la République qui peut donner différentes suites à la procédure.

Cette note est destinée à vous informer sur la teneur et les conditions d'exercice de vos droits dont il vous est donné connaissance au verso.

Pour le procureur de la République



<b>GENDARMERIE NATIONALE</b>			
Compagnie de gendarmerie départementale de Foix			
BTA LAVELANET			
Code unité	Nmr P.V.	Année	Nmr dossier justice
02140	00247	2023	

**ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE**

**PROCÈS-VERBAL D'AUDITION**

**VICTIME**

Nmr pièce	N° feuillet
01	1 / 2

Le vendredi 17 février 2023 à 15 heures 45 minutes.

Nous soussigné Gendarme Quentin PERSON, Agent de Police Judiciaire en résidence à LAVELANET

Sous le contrôle de Adjudant-Chef Christophe LASBLEIS, Officier de Police Judiciaire en résidence à LAVELANET

Vu les articles 20, 21-1 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale.

Vu les articles 10-2 à 10-6 du Code de Procédure Pénale.

Nous trouvant au bureau de notre unité à LAVELANET 09300, rapportons les opérations suivantes :

**IDENTITE DE LA PERSONNE VICTIME**

Sexe	Nom	Prénom	
M	<b>BLUM</b>	<b>Jacques</b>	
Situation de famille	Epoux	Validité état-civil	
Marié(e)		Identité confirmée	
Date naissance	Commune naissance et Code Postal	Pays	INSEE
19/08/1947	LAVELANET 09300	France	09160
Adresse	23 Cité Pasteur		
Commune résidence et Code Postal		Pays	INSEE
LAVELANET 09300		France	09160
N° de téléphone	N° tph portable	Profession	Nationalité
	06.62.51.95.90	RETRAITE	FRANÇAISE
e-m@il			Fax
Consentement Portalis	non		

**COMMUNICATION PAR VOIE ELECTRONIQUE AU COURS DE LA PROCEDURE**

La personne dénommée ci-dessus accepte de recevoir communication des avis, convocations et documents intéressant la procédure par voie électronique.

Cette communication pourra se faire par SMS au numéro de téléphone suivant : 06.62.51.95.90

La personne est informée qu'elle peut se désister de ce consentement à tout moment de la procédure ou signaler tout changement concernant le mode de communication choisi ou les coordonnées fournies.

Durant l'enquête de gendarmerie, cette démarche devra s'effectuer directement dans les locaux de l'unité en charge de la procédure. A l'issue de cette phase d'enquête, la personne entendue devra s'adresser au greffe de la juridiction saisie de son dossier.

**ENREGISTREMENT DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL**

Information à l'intéressé :

La personne entendue est informée que conformément à la loi du 6 janvier 1978, ses données à caractère personnel collectées dans le présent procès-verbal sont enregistrées et utilisées par la gendarmerie nationale dans le traitement LRPGN autorisé par décret n° 2011-111 en date du 27 janvier 2011 modifié et destiné à faciliter le traitement de la procédure.

Elle est également informée :

- que le délégué à la protection des données du ministère de l'intérieur sis Place Beauvau, 75008 Paris Cedex contrôle ce traitement.

- que pour exercer ses droits d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation, elle doit adresser directement auprès de la direction générale de la gendarmerie nationale sise au 4 rue Claude Bernard, 92130 Issy-les-Moulineaux.

- qu'elle peut également adresser une réclamation auprès de la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) sise au 3 place de Fontenoy, TSA 80715 75334 PARIS Cedex 7

La personne entendue

L'Agent de Police Judiciaire




...

**PROTECTION JURIDIQUE DE LA PERSONNE**

La personne n'est ni sous tutelle, ni sous curatelle ou protection de justice.

**ÉVALUATION PERSONNALISÉE**

Au regard de l'évaluation personnalisée de la victime réalisée par nous, Gendarme Quentin PERSON, Agent de Police Judiciaire en résidence à LAVELANET, aucune mesure particulière de protection ne nécessite d'être mise en oeuvre, à ce stade.

La personne entendue est informée qu'à tout moment de l'audition, une nouvelle évaluation et des mesures de protection pourront être décidées, à sa demande ou à notre initiative.

**AUDITION**

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

Je me présente ce jour dans les locaux de votre unité afin de déposer plainte pour des objets qui ont été déposés sur mon terrain, 3 rue des écoles à Trie sur Baise (65).

Ce terrain m'appartient, il y a une maison mais personne n'y habite.

Je souhaite vendre le terrain et la maison.

A Noël, nous sommes allés sur place et nous avons vu quelques immondices. Lundi 13 février 2023, ma fille Myriam BLUM demeurant 20 route des Pyrénées à Lubret-Saint-Luc et joignable au 07.87.29.22.77, s'est rendue à la maison et a constaté les immondices.

Elle est allée à la mairie pour le signaler, qui a directement contacter la gendarmerie locale.

Suite à ça, ma fille m'a envoyé les photos, et je dépose plainte pour les immondices présents dans mon terrain.

Vous m'informez que vous annexez les photos du dépôt d'immondices au présent procès verbal.

**Question : Avez vous autre chose à ajouter ?**

**Réponse :** Non

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

A LAVELANET 09300, le 17 février 2023 à 16 heures 00 minute.

**La personne entendue**







**L'Agent de Police Judiciaire**



8:53

Bluetooth, signal strength, Wi-Fi, 82%

← Gendarmerie De...    

Hier • 11:59


Échange de SMS/MMS avec Gendarmerie  
De Trie Sur Baise

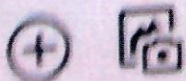
Bonjour m. Blum. La  
procédure est arrivée  
il y a peu. Elle est en  
cours de traitement.  
Cdlt.



11:59

Merci beaucoup.  
Espérons que vous  
allez pouvoir faire  
enlever rapidement  
tous ces immondices.  
Cordialement

12:02 • 



Message texte

